



Rouen, le 20 septembre 2016

Monsieur Franck Lelièvre Inspecteur d'Académie Inspecteur Pédagogique Régional de Philosophie

Mme Agnès Pigler Professeur agrégé de Philosophie Chargée de mission

À

Mesdames et Messieurs les Professeurs de Philosophie

S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement de l'enseignement public et privé.

ENVOI PAR COURRIER ELECTRONIQUE

Objet : informations de rentrée

Rectorat

Inspection Pédagogique Régionale

Dossier suivi par Monsieur Franck Lelièvre IA-IPR de Philosophie

Tél.: 0594 27 22 31 Fax: 0594 27 21 52

ipr@ac-guyane.fr

Mél franck.lelievre@ac-guyane.fr.

Route de Baduel 9BP 6011, 97306 Cayenne

www.ac-guyane.fr

Madame, Monsieur, cher collègue,

Depuis la métropole et en ce début d'année, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue aux collègues qui entrent dans l'académie et à ceux qui débutent dans le métier et me réjouis, d'avoir, depuis l'an passé, la responsabilité de votre académie.

Comme vous le savez, pour la plupart, Mme Agnès Pigler, professeur en classes préparatoires du lycée F. Eboué, sera ma chargée de mission. Nous nous efforçons, en étroite coopération, de vous accompagner au mieux dans votre carrière et vos missions pédagogiques.

Nous remercions l'ensemble des collègues pour leur investissement dans leurs missions, notamment au moment des réunions de commission du baccalauréat en juin dernier et particulièrement les responsables de série pour leur précieux secours.

En ces temps si particuliers, nous ne pouvons que redire, avec l'inspection générale de philosophie, que « la relation de la discipline 'philosophie' aux 'valeurs de la république' n'est pas simplement évidente ou naturelle, elle n'est pas non plus étroite ou inévitable, elle est tout bonnement *architectonique* »

http://republique-emc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article19

Comme vous le savez, la mise en œuvre de certaines vertus intellectuelles, morales et civiques est inséparable de notre enseignement qui vise « dans l'ensemble de ses démarches à développer chez les élèves [...] le sens de la responsabilité intellectuelle [et] contribue ainsi à former des esprits autonomes, avertis de la complexité du réel et capables de mettre en œuvre une conscience critique du monde contemporain ».

Cette mise en œuvre peut requérir votre participation active et bienvenue au nouvel « enseignement moral et civique » mis en place depuis l'an passé. En voici les programmes et quelques ressources pour sa mise en œuvre.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90243 http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-et-civique.html http://republique-emc.spip.ac-rouen.fr/ Elle suppose également votre attention et votre réflexion, tant individuelle et collective, sur la mise au travail efficace des élèves et sur les conditions d'une évaluation juste, grâce à des critères clairs et partagés et l'habitude d'échanges, en établissement, au sein des équipes pédagogiques, sur le mode de ce qui se pratique aussi au moment du baccalauréat. Des moments de formation spécifiques vous seront proposés à cet effet. Ces différents aspects sont l'objet d'un ensemble de « recommandations concernant le travail dans les classes de philosophie » qui remplacent la circulaire antérieure. Je vous recommande de vous les approprier.

http://philosophie.discip.ac-caen.fr/sites/philosophie.discip.ac-caen.fr/IMG/pdf/recommandationstravailclasses_igen_ipr.pdf

Ainsi, comme l'an passé, le travail de réflexion collectif sur **l'évaluation** sera une de nos priorités académiques, particulièrement au moment du baccalauréat. Elle fera l'objet d'une journée de formation en ma présence.

Trois autres modules de formation continue vous sont proposés cette année.

Au sein du « plan académique de formation » sous la responsabilité de Mme Pigler, vous sont proposées :

- 10 demi-journées de « **préparation aux concours CAPES et Agrégation** » destinée aux contractuels et aux titulaires.
- 6 demi-journées de formation « Enseigner la philosophie » destinée plus particulièrement aux contractuels mais ouverte à l'ensemble des enseignants.
- 1 journée de formation inter-degré intitulée « Enseigner les Valeurs de la République et mise en place de l'enseignement moral et civique ».

En tant que chargée de mission, Mme Agnès Pigler veille particulièrement à la qualité du travail des commissions d'entente et d'harmonisation du **baccalauréat** et assure le suivi et l'accompagnement, notamment par des **visites-conseils**, de ceux d'entre vous qui sont encore contractuels.

Nous vous rappelons pour finir, à toutes fins utiles, les **textes majeurs** en vigueur qui encadrent notre enseignement :

SERIES GENERALES:

Programme : Arrêté du 27-05- 2003 (BO n° 25 du 19-06-2003). http://www.education.gouv.fr/bo/2003/25/MENE0301199A.htm

SERIES TECHNOLOGIQUES:

Programme : Arrêté du 26-7-2005 (BO n°7 du 1-09-2005). http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs7/MENE0501664A.htm

Epreuves : Note de service n° 2006-087 du 19-05-2006 (BO n°8 du 23-06-2006).

http://www.education.gouv.fr/bo/2006/23/MENE0601210N.htm **Série TMD**: Arrêté du 15-06-2006 (BO n°27 du 6-07-2006) http://www.education.gouv.fr/bo/2006/27/MENE0601484A.htm

COMMISIONS D'ENTENTE ET D'HARMONISATION:

Note de service n°95-113 du 9-05-1995. http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir 1231.pdf

EPREUVES DE PHILOSOPHIE AU BACCALAUREAT GENERAL:

Note de service n°2012-1118 du 31-7-2012 (BO n°31 du 31-7-2012). http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61108

Je rappelle également les différents dispositifs et enseignements au sein desquels les professeurs de philosophie ont toute leur place.

ORGANISATION ET HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS DU CYCLE TERMINAL DES LYCEES, SANCTIONNES PAR LE BACCALAUREAT GENERAL (notamment finalités de

l'accompagnement personnalisé) :

Arrêtés des 27-1 et 1-2-2010 (BO n°1 du 4-2-2010).

http://www.education.gouv.fr/cid50480/mene0929859a.html

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (classes de seconde générale et technologique, de première et de terminales des séries générales.

Arrêté du 12-6-2015 - J.O. du 21-6-2015. http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90243

LA PHILOSOPHIE AVANT LA TERMINALE :

Circulaire n°2011-023 du 21-2-2011 (BO n°9 du 3-3-2011). http://www.education.gouv.fr/cid55161/mene1100064c.html

Nous remercions particulièrement notre webmestre, Laurent Ciligot, d'avoir accepté cette fonction. Vous pouvez le joindre à l'adresse électronique suivante : l.ciligot@gmail.com Vous pouvez aussi consulter le site disciplinaire académique à l'adresse suivante : http://philosophie.dis.ac-guyane.fr

Nous vous souhaitons, pour finir, à tous une excellente année scolaire, couronnée par la réussite et par la reconnaissance de vos élèves.

FRANCK LELIEVRE

le! eur

AGNES PIGLER